

**Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique**  
**Relevé de décisions de la réunion du 02 juillet 2024**

Présents : Marie BEZINGER, Thierry NOEL, Jean-Marie PUSLECKI, Michel CHASTAING, Michel DULCIRE (AL Ort), Cyrille Triozon.

Excusés : Monique BARON, Bernadette BRISARD, Silvia BEDARD, Jean GUYOT, Daniel GRZEBYK, Bernadette RUELLE (Cla-Pieds-Rando), Marina COPPENS, Stéphanie CANDAES (FCPE), Loïc LE CAM.

Présence exceptionnelle : Gilles DUTAU, adjoint au maire délégué à la propreté urbaine.

**Ordre du jour** :

**1. Présentation Michel CHASTAING**

Michel Chastaing a été désigné représentant des groupes minoritaires en remplacement de Vincent Meynier démissionnaire.

Cyrille lui communique les cr 2024 et le règlement intérieur.

**2. Gestion des déchets à l'échelle de notre commune : quelles préconisations ?**

3<sup>ème</sup> réunion sur la thématique de la gestion des déchets.

Après débat et discussion, l'avis du 3CTE sur cette thématique :

Si la collecte des déchets est une compétence institutionnelle métropolitaine, la gestion de la problématique des déchets est une préoccupation communale de proximité.

14 PAV pour la collecte des biodéchets viennent d'être positionnés sur la voie publique avec pour objectif de convaincre le citoyen d'y déposer ses biodéchets qui composent actuellement 30% de la poubelle OMR.

L'installation de ce nouveau dispositif soulève plusieurs interrogations :

- Quelle compréhension par le public du terme biodéchet alors que les déchets végétaux sont exclus de cette collecte parce que traités dans une filière spécifique via les centres Demeter ?
- Pourquoi le carné est-il acceptable en PAV et pas en composteurs ?
- Le citoyen ne risque-t-il pas de ne pas comprendre la mise en œuvre de ces PAV alors que dans le même temps les propriétaires constatent une augmentation de la taxe enlèvement (qui est due à l'augmentation des coûts du traitement extérieur, mais ont-ils l'information ?) ?
- En habitat collectif, les habitants n'ont pas la culture du tri et donc pas la pratique de la poubelle orange. La mise en place de PAV à proximité étant une proposition nouvelle, un accompagnement spécifique n'est-il pas nécessaire ?
- Par rapport aux composteurs collectifs : il existe 2 sites de compostage collectif sur Clapiers. Leur fonctionnement est assuré par des bénévoles dont la présence n'est pas assurée dans le temps. Quel avenir pour ces composteurs collectifs ? Peuvent-ils devenir un service public à part entière ?

Il nous semble important au-delà des opérations de communication institutionnelles de proposer une sensibilisation de proximité et un accompagnement des citoyens dans la compréhension de la démarche et plus largement dans la compréhension de la gestion de tous les types de déchets.

Mais quels moyens, notamment humains, peuvent être mobilisés ?

- Recrutement de stagiaires ou de services civiques ? pour faire de la médiation ? pédagogie des poubelles ?
- Faire intervenir des associations ?
- Réunion de quartier ? Des actions ciblées au nouveau de l'habitat collectif ?
- Proposer des tutoriels sur les réseaux sociaux ?

Il nous semblerait également intéressant de réaliser une étude sur les habitudes de consommation, d'achat, et de tri, afin d'identifier les freins et les leviers à la réduction des déchets, pour tenter de répondre à ce questionnement : Comment toucher les gens qui ne se sentent pas sensibilisés par cette thématique ?

Par ailleurs, avez-vous envisager la mise en œuvre de solutions alternatives qui pourraient inciter à la réduction des déchets :

- Réduire la fréquence de collecte des OMR ? (actuellement 1 fois par semaine)
- Définir un nombre de collectes OMR par an avec un coût pour chaque collecte supplémentaire ?
- La mise en place de Contrôles à des fins pédagogiques ?
- Rétrocéder quelques moyens métropolitains pour développer des actions locales ?
- Qu'en est-il de la tarification incitative ?

Par ailleurs, les communes de la métropole programment des festivités. Ces événements déplacent du monde et génèrent inévitablement des déchets.

Mais ces événements ne peuvent-ils pas être des supports à la sensibilisation sur la réduction et le tri des déchets ?

N'y a-t-il pas matière à proposer un cadre et des moyens pour organiser des éco-événements ?